

Vers rentrée scolaire plus légère que prévu dans cette école menacée du nord de Caen

Les parents d'élèves du groupe scolaire de Biéville-Beuville craignaient une surcharge des effectifs à la rentrée du 1er septembre. Une bonne nouvelle vient de tomber.



Le 27 mars 2025, les parents d'élèves de l'école de la Vallée du Dan à Biéville-Beuville s'étaient mobilisés contre la fermeture annoncée d'une classe à la rentrée.

La mobilisation a dû payer à Biéville-Beuville. « Tout est rentré dans l'ordre », se satisfait Christian Chauvois, le maire de cette commune du nord de Caen (Calvados), ce lundi 25 août 2025. Soit une semaine avant la rentrée scolaire. « Armelle Fellahi [directrice académique des services de l'Éducation nationale dans le Calvados] est revenue sur sa décision. »

Un rassemblement des parents devant l'école de Biéville-Beuville

Fin mars 2025, la DSDEN avait arrêté une première version de la carte scolaire pour cette rentrée. À la clé, selon les syndicats SU-SNUipp 14 et SGEN CFDT 14, 45 classes menacées de fermeture dans le département (pour 27 ouvertures programmées). Dont une classe, en primaire, de l'école de la Vallée du Dan à Biéville-Beuville. Dès le jeudi 27 mars, le GPBB, l'asso-

ciation des parents d'élèves de l'établissement, avait protesté et contesté cette mesure « incompréhensible », via un rassemblement à la sortie de l'école maternelle, derrière la banderole « Non à la fermeture d'une classe ».

« Fermeture incohérente »

Visiblement, l'association a été entendue. « La fermeture de la classe aurait été tout à fait incohérente », avance Christian Chauvois. « Les chiffres le prouvent : l'an dernier, nous avons 362 enfants scolarisés. Cette année, nous en aurons 360. Il n'y a pas lieu de fermer une classe. »

[La Croix-Rouge de Caen prépare la rentrée scolaire de 160 enfants et elle a besoin de votre aide](#)

« Plus d'enfants à la cantine »

Les effectifs sont stables à Biéville-Beuville. Il y aura « même plus d'enfants accueillis dans les cantines », ajoute le maire. « Cela reste à la charge de la commune. Les tarifs n'augmentent pas pour les familles. »